



Arrêté du Conseil-exécutif

N° d'ACE : 612/2024
Date de la séance du CE : 19 juin 2024
Direction : Chancellerie d'État
N° d'affaire : 2024.STA.840
Classification : Non classifié

Grand Conseil. Démission et remplacement

Le Conseil-exécutif prend acte de la démission de M. le député Markus Wenger, Spiez, avec effet au 31 juillet 2024.

Conformément à l'article 90, alinéa 2 de la loi du 5 juin 2012 sur les droits politiques, le Conseil-exécutif déclare

M. René Müller, né en 1968, Adelboden, inscrit sur la liste 1 : Evangelische Volkspartei dans le cercle électoral de l'Oberland,

élu au Grand Conseil au 1^{er} août 2024.

Le présent arrêté sera publié dans la Feuille officielle.

Au nom du Conseil-exécutif



Christoph Auer
Chancelier

Destinataire
– Chancellerie d'État